Communiqué, le 15 novembre 2021

GRAND ÂGE - SERVICE À LA PERSONNE

L'Académie des Services à la personne, organisme de formation du groupe Oui Care et Askoria créent une nouvelle certification :

Le diplôme "Conseiller Grand âge"

En matière de grand âge, de nouveaux besoins émergent pour répondre à la transformation de la prise en charge de la perte de l'autonomie et adapter la société face au vieillissement.

Ces nouveaux besoins nécessitent de nouvelles compétences et la création d'un nouveau diplôme afin de répondre à cette évolution de la société.

C'est dans ce contexte que l'Académie des Services à la Personne, organisme de formation du groupe Oui Care, et Askoria, premier établissement français des métiers des solidarités ont décidé de collaborer pour accompagner l'émergence de nouveaux métiers autour d'un accompagnement global et individualisé en créant une nouvelle certification de niveau 7.

Le diplôme "Conseiller Grand âge"

- Certification France Compétences et inscription au Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP) visée en 2022
- Niveau 7
- Durée : 12 mois
- 1ère promotion : 1er trimestre 2022

Le métier et le rôle du "Conseiller Grand âge"

Le Conseiller Grand âge permet aux séniors et le plus tôt possible, de s'inscrire dans une démarche engageante et de confiance autour de la préservation de leur autonomie. Le Conseiller Grand âge travaille au cœur des relations familiales et apporte un regard neuf et distancié sur les situations vécues. Cette mission s'inscrit dans la dynamique de la silver économie et agit sur les trois leviers d'actions : le maintien à domicile, la santé et le bien-vieillir.

Le Conseiller Grand âge :

- Évalue les besoins et les situations du sénior dans une logique de prévention.
- S'appuie sur l'analyse des enjeux et des approches des champs du vieillissement et des solidarités.
- Identifie les besoins en santé liés au vieillissement et aux effets de maladies et développe une stratégie de prévention autour des différentes innovations des

domaines de la santé et du sociale.

- Conçoit avec la personne sénior et l'aidant proche un parcours adapté à la diversité de ses besoins. Le Conseiller Grand âge devient le premier interlocuteur de la personne sénior et applique une démarche bienveillante et éthique à l'égard des séniors et des aidants.
- Mobilise la participation et le pouvoir d'agir de la personne sénior comme un levier d'action et pour l'engager dans les démarches initiées sur plusieurs dimensions : santé, lien social, culturel, logement…
- Accompagne également les proches aidants à partir de la définition conjointe d'un plan d'accompagnement et de prévention contre l'épuisement.
- Mobilise les acteurs et les partenaires.
- Coordonne les actions et les acteurs partenaires sur son territoire pour la préservation de l'autonomie dans un logique de parcours et dans une démarche de gestion de projet.
- Analyse l'ensemble de son écosystème pour qualifier leur mobilisation et leurs complémentarités.
- Intervient auprès de services à destination des personnes âgées vivant à leur domicile, auprès des résidences séniors, auprès de centres médicaux, de rééducation ou de collectivités territoriales, ou d'entreprises qui souhaitent accompagner la préparation à la retraite de leur séniors ou soutenir les salariés aidants.

Prévention et préservation de l'autonomie : d'une logique de prise en charge de la dépendance à une logique de soutien à l'autonomie

L'Académie des Services à la Personne et Askoria ont réuni en juillet et septembre une dizaine d'experts* afin de partager leur vision de l'évolution des métiers du care et de l'autonomie et ainsi de pouvoir garantir l'adéquation de cette nouvelle formation avec les enjeux globaux du grand âge et être en cohérence avec la volonté de garantir la mobilisation et la coordination des différents acteurs prônés par le rapport El Khomri.

* Le comité d'experts est composé de professionnels de la formation et du public senior :
- Julie Charvet, Technopôle Alpes Santé à Domicile et Autonomie
- Laurent Denouel, Directeur Unité Territoriale 35/44/56, Coallia
- Hélène Bidet, Harmonie Mutuelle
- Luc Algis, Directeur des Ressources Humaines, Groupe SOS Seniors
- Clémence Montagne, Directrice du Design Lab Care
- Jérémie Boroy, Conseiller seniors, accessibilité et handicap à la Mairie de Paris - Membre du conseil économique social et environnemental - Président du Conseil national consultatif des personnes handicapées
- Nathalie Grégoire, Conseillère technique Observatoire prospective et métiers - FEDESAP
- Damien Cacaret, Directeur Délégué en charge des activités seniors - Oui Care
- Daphné Kasprzak, Directrice de la stratégie et du développement - Askoria
- Sylvain Guédo, Directeur Trans régions - Askoria
- Marc Rousseau Délégué général de la Grande École des Solidarités
- Aurélie Duteil, Responsable pédagogique de l'Académie des S.A.P.

Le grand âge : Un changement de paradigme

Le rapport de la concertation Grand âge autonomie, ou Rapport Libault, remis le 28 mars 2019 rapporte 175 propositions concrètes élaborées avec les acteurs concernés pour transformer la prise en charge de la perte d'autonomie.

Des propositions visent notamment à passer d'une logique de prise en charge de la dépendance à une logique de soutien à l'autonomie par une offre simplifiée, un parcours coordonné avec une porte d'entrée unique, une prévention anticipée pour faire passer l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans (contre 64.5 ans pour les femmes et 63.4 ans pour les hommes en 2018 selon la DREES).

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 29 décembre 2015 définit en ce sens deux priorités :

- Lever un certain nombre d'obstacles au maintien à domicile pour pouvoir choisir librement de rester à son domicile et pour que cette liberté soit effective ;
- Mettre fin aux réponses en silos dans le parcours de la personne âgée pour simplifier la vie des aidants et des aidés. La spécificité de la personne âgée réside dans la grande diversité de ses besoins, qui font appel à des interventions multiples qui doivent être coordonnées : soin, actes d'hygiène, accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, lien social, besoin de prises en charge expertes à domicile, en établissement ou à l'hôpital…

A propos de l'Académie des Services à la Personne (ASAP), groupe Oui Care

L'Académie des Services à la Personne (ASAP) est l'organisme de formation intégré au groupe Oui Care, leader des services à domicile en France. Née de la volonté de répondre aux besoins de tous et d'apporter la connaissance à tous, franchisés, collaborateurs du groupe, intervenants, l'Académie des Services à la Personne propose plusieurs formations correspondant à divers profils et parcours.

A propos d'Askoria

Askoria, activateur de solidarités, est implantée sur 5 sites dans l'ouest de la France et propose des parcours allant des premiers niveaux de qualification (Infrabac) à Bac+5, et accompagne la montée en compétences professionnelles du secteur, partout en France. Askoria est membre fondateur de la Grande École des Solidarités qui associe Askoria, l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, l'Université de Rennes et Sciences Po Rennes.

Contacts presse :

Groupe Oui Care

Marina Rezé : 07 63 75 10 59 / marina.reze@ouicare.com

KBZ Corporate pour Oui Care

Sandra Tricot : 06 65 85 85 65 / stricot@kbzcorporate.com

Laurence Martin : 06 47 69 85 99 / lmartin@kbzcorporate.com

ASKORIA

Daphné KASPRZAK : 06 70 87 46 99 / Daphne.kasprzak@askoria.eu